

# AVIS de MARCHÉ

**2021\_001**

## **Marché d'impression des supports d'information et de communication du Parc Amazonien de Guyane**

### **1. Pouvoir adjudicateur**

**Parc amazonien de Guyane**

1 rue de la canne à sucre,  
97354 Rémire-Montjoly  
Téléphone : 0594 29 12 52  
Télécopie : 0594 29 26 58

### **2. Procédure de passation**

Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum, mono-attributaire, de fournitures et services, passé en Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

### **3. Objet de la consultation – Lieu d'exécution**

Le contrat porte sur les prestations suivantes : Marché d'impression des supports d'information et de communication du Parc Amazonien de Guyane

Les supports à imprimer comporte des textes, des photos, des illustrations, Ils seront réalisés essentiellement quadrichromie, quelques impression seront cependant à réaliser en monochromie.

Les formats, les papiers ou supports d'impression sont variés.

Le lieu d'exécution des prestations : sans objet

### **4. Décomposition de la prestation**

Le présent accord cadre comporte 4 lots :

- Lot 1 : Impression de brochures type magazine
- Lot 2 : Impression de dépliants type carte touristique
- Lot 3 : Impression de dépliant, flyer, brochures & papeterie
- Lot 4 : Impression signalétique

### **5. Nomenclature communautaire**

La classification principale et complémentaire conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV), est :

<b>79810000-5</b>	<b>Services d'impression</b>
-------------------	------------------------------

## 6. Variantes

Les candidats doivent remettre une proposition entièrement conforme et complet (tous les prix doivent être renseignés) sur la base du BPU annexé à l'AE qualification.

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

## 7. Durée du marché

L'accord- cadre est conclu pour une durée de **12 Mois** à compter de sa notification.

L'accord cadre est reconductible 3 fois par tacite reconduction.

## 8. Justificatifs à produire : Conditions de participation

Cf. règlement de la Consultation

## 9. Critères de jugement

Les offres seront jugées en fonction des critères de prix et de valeur technique des offres, dont le détail et la pondération sont précisées dans les documents de la consultation.

## 10. Modalités de financement / Paiement

Cf. document de consultation

## 11. Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation

Le dossier de consultation des entreprises est dématérialisé.

Les candidats auront la possibilité de télécharger gratuitement les documents dématérialisés du dossier de consultation via la plate-forme des achats de l'état PLACE, à l'adresse suivante :

<http://www.marches-publics.gouv.fr>

## 12. Date limite de réception des offres

**Lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 à 12h00 (heure de Guyane)**

## 13. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est de 120 jours.

## 14. Renseignements d'ordre administratifs et techniques

Cf. RC.

## 15. Procédure de recours

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Cayenne

7, rue Schoelcher B.P. 5030 97305 Cayenne Cedex

Tel. 05 94 25 49 70

Télécopie : 05 94 25 49 71

Courriel : [greffe.ta-cayenne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cayenne@juradm.fr)

## 16. Organes de publication

Plateforme de dématérialisation PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Site internet du PAG <http://www.parc-amazonien-guyane.fr/fr>